

Communiqué de presse

Nécessité de négocier une nouvelle convention collective de travail (CCT) entre l'Hôpital du Valais, ses collaborateurs et les partenaires sociaux.

Sion, le 24 juin 2016 - Réunis jeudi à Sion, les syndicats signataires (Syndicats chrétiens interprofessionnels du Valais, Syna et Syndicat suisse des services publics) et l'Hôpital du Valais (HVS) ne sont pas parvenus à s'accorder sur les modifications à apporter à certains articles de la Convention collective de travail (CCT) qui les unit. Dès lors, l'HVS propose de négocier une nouvelle CCT pour garantir à ses collaborateurs de bonnes conditions de travail, adaptées à l'environnement hospitalier.

La CCT de l'Hôpital du Valais prévoit, notamment, que les parties se déclarent *«prêtes à discuter en commun les problèmes importants qui, de l'avis de l'une ou de l'autre des parties contractantes, méritent un examen, et à rechercher la solution la plus appropriée»*.

Malgré un contexte économique difficile, l'HVS a maintenu les conditions sociales en vigueur tout au long des négociations. Il estime ainsi avoir fait tous les efforts nécessaires pour parvenir à un accord avec la délégation syndicale. Les quatre articles, objets des négociations, ne péjoreraient en rien les conditions salariales des collaborateurs.

Dans le strict respect du délai contractuel fixé au 30 juin, l'HVS a informé les syndicats partenaires de la résiliation de cette CCT à partir du 31 décembre 2016. Les conditions actuelles restent en vigueur jusqu'à la fin de l'année. Durant cette période, l'HVS souhaite poursuivre les négociations avec la délégation syndicale pour envisager la signature d'une nouvelle CCT.

Contact:

Prof. Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais, T. 079 664 79 41